

Arrêté N° 076 / MEN / DIPES du 28 SEP. 2009
Portant changement de dénomination de (deux) lycées au
titre de l'année scolaire 2009 - 2010

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

- Vu la loi n° 95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement ;
- Vu les décrets n° 95-472 et n° 95-473 du 15 juin portant création de la Commission Nationale de la Carte Scolaire ;
- Vu le décret n° 2004- 564 du 7 octobre 2004 portant organisation du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n° 2007- 456 du 7 avril 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2007- 458 du 20 avril 2007 portant attribution des membres du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n° 0022 / MEN / CAB du 28 février 2001 portant attribution, organisation et fonctionnement de la Direction de l'Informatique, de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques ;

Sur proposition du Directeur de l'Informatique, de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques (DIPES) ;

A R R E T E

Article 1^{er} : les établissements d'enseignement secondaire ci-dessous désignés changent de dénomination conformément au tableau ci-après :

DREN	Ancienne dénomination	Nouvelle dénomination
ABIDJAN 1	Lycée Moderne Garçons / Bingerville	Lycée Moderne Garçons GNALEGA Mémé Jérémie / Bingerville
DABOU	Lycée Moderne de Grand - Lahou	Lycée Moderne Arsène ASSOUAN Usher de Grand - Lahou

Article 2 : le Directeur de l'informatique, de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques (**DIPES**), le Directeur des Ecoles, Lycées et Collèges (**DELIC**), le Directeur des Ressources Humaines (**DRH**), le Directeur des Affaires Financières (**DAF**) et le Directeur de l'Orientation et des Bourses (**DOB**) sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 3 : le présent arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié partout où besoin sera. *4*

AMPLIATIONS

- MEN/CAB1
- MEN/DIPES.....1
- MEN/DELIC.....1
- MEN/DAF.....1
- MEN/DRH.....1
- MEN/DOB.....1
- DREN Abidjan 1.....1
- DREN Dabou.....1
- CONTROLE FINANCIER...1

Fait à Abidjan, le 28 SEP. 2009



Gilbert BLEU - LAINE